

Demande :

- de réalisation ou de modification d'un raccordement individuel HTA (puissance > 250 kVA) au réseau public de distribution d'électricité de GAZ DE BARR, ou
- d'étude exploratoire de raccordement HTA.

• **Résumé**

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement, ou de modification de raccordement : il présente les fiches techniques à remplir pour une installation de consommation de plus de 250 kVA sur le réseau public de distribution HTA géré par le Distributeur GAZ DE BARR.

Le dossier de demande de raccordement permet au Distributeur GAZ DE BARR d'effectuer l'étude de raccordement de l'Installation et d'établir une proposition de raccordement au demandeur.

**Formulaire de demande de réalisation ou de modification d'un raccordement individuel Haute Tension (de puissance supérieure à 250 kVA) au réseau public de distribution d'électricité de GAZ DE BARR,
OU
d'étude exploratoire de raccordement**

Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez (description du projet, localisation, plans...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.

Si, sur le même site que votre projet, vous souhaitez raccorder une installation de production électrique en vue de revendre tout ou partie de l'électricité produite, vous devez faire une autre demande de raccordement par l'intermédiaire du formulaire de raccordement pour une installation de production correspondant à votre projet. Ces formulaires sont disponibles sur le site internet <http://www.gaz-de-barr.com/>.

La proposition de raccordement (devis) qui découlera des informations communiquées deviendrait caduque si le descriptif du projet évoluait. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toutes modifications de votre opération, afin de nous permettre de les prendre en considération.

A : Documents constitutifs d'une demande de réalisation ou de modification de raccordement

Les documents suivants sont indispensables à l'instruction de votre dossier :

- **le présent document** complété et signé par vos soins
- **un plan de situation** (échelle 1/10000^{ème})
 - avec identification des limites de la parcelle concernée.
- **un plan de masse de l'opération** (échelle 1/200^{ème} ou 1/500^{ème}) avec :
 - l'emplacement du poste de livraison (**le raccordement de référence correspond à un emplacement en limite de propriété**).
- si votre projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme, **joindre une copie de l'Autorisation d'Urbanisme accordée, en cours de validité** :
 - Permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, par exemple.

B : Intervenants du projet

Le demandeur du raccordement ou de sa modification

Il s'agit du bénéficiaire du raccordement. Il est le destinataire de la proposition de raccordement, sauf s'il a mandaté un tiers habilité.

Nom : prénom :

Dans le cas d'une société, Raison Sociale :

N° de SIRET :

S'agit-il d'une administration : Oui Non

Adresse :

N° : Voie :

Code postal : Commune :

Tél. fixe : Mobile :

Télécopie :

E-mail :

Adresse d'envoi de la proposition, si différente de l'adresse ci-dessus :

N° : Voie :

Code postal : Commune :

Tiers habilité :

Il s'agit d'un fournisseur d'électricité, d'un autre professionnel (installateur, bureau d'études...), voire d'un particulier.

Le Demandeur du raccordement ou de sa modification a-t-il habilité un tiers : Oui Non

Si oui, merci de cocher les éléments suivants qui conviennent :

Le tiers dispose d'une autorisation (elle permet au tiers d'exprimer la demande de raccordement auprès de GAZ DE BARR, et de prendre connaissance des informations relatives au raccordement objet de cette autorisation).

Le tiers dispose d'un mandat (il permet d'habiliter un tiers pour agir au nom et pour le compte du demandeur). Dans ce cas, l'interlocuteur de GAZ DE BARR est le mandataire). Dans le cadre de ce mandat, et pour la construction décrite dans ce formulaire, le demandeur de raccordement donne pouvoir au tiers habilité de :

signer en son nom et pour son compte la proposition de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :

Mandant

Mandataire, au nom et pour le compte du Mandant.

procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement.

Une copie du mandat ou de l'autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement.

Personne ou société autorisée ou mandatée, **et dûment habilité(e) à cet effet :**

Nom : prénom :

Dans le cas d'une société, Raison Sociale :

Le cas échéant représenté(e) par M. ou Mme :

N° : Voie :

Code postal : Commune :

Tél. fixe : Mobile :

Télécopie :

E-mail :

L'interlocuteur technique :

Il s'agit de l'électricien ou d'un représentant du bureau d'études chargé de l'installation électrique de l'opération.

Nom : prénom :

Dans le cas d'une société, Raison Sociale :

N° : Voie :

Code postal : Commune :

Tél. fixe : Mobile :

Télécopie :

E-mail :

C : Identification et localisation du projet

Dénomination du site :

Raison sociale :

N° SIRET :

Adresse précise du poste de livraison :

N° : Voie :

Code postal : Commune :

Le projet nécessite-t-il une autorisation d'urbanisme (Hors permis de construire ou déclaration de travaux pour l'implantation du présent poste de transformation Client) ?

Oui (transmettre une copie de l'autorisation d'urbanisme)

Non

Existe-t-il d'autres points de livraison sur le site ? Oui Non

L'installation est-elle située sur une ZAC? Oui Non

D : Calendrier du Projet

Date souhaitée de mise en exploitation du raccordement/...../.....
Date envisagée de mise en service de vos installations/...../.....

E : Description détaillée du projet

E1 : Nature du projet

Précisez la nature de votre projet :

- Nouveau raccordement (principal) :
 - avec alimentation de secours
 - sans alimentation de secours
- Modification de raccordement existant
Précisez votre demande en remplissant le cadre E3.
- Ajout d'une alimentation de secours sur votre raccordement existant
Précisez votre demande en remplissant le cadre E4.
- Raccordement d'une production ou GTE (même couplage fugitif)
Dans ce cas, une étude de faisabilité est nécessaire et une fiche de collecte doit nous nous être transmise.

E2 : Puissance pour un raccordement neuf

La puissance de raccordement se déduit de l'intensité maximale que l'utilisateur souhaite soutirer au réseau public de distribution. C'est un des paramètres déterminants qui permet à GAZ DE BARR de mener les études techniques nécessaires au raccordement.

Si, à l'avenir, les besoins de puissance dépassaient cette puissance de raccordement, les éventuels travaux d'adaptation du réseau desservant l'Installation seraient à votre charge.

Puissance de raccordement demandée (en kW) : kWh
Puissance de secours demandée (en kW) : uniquement si alimentation de secours kWh

E3 : Modification de raccordement

À ne remplir qu'en cas de demande de modification :

Identifiant du point de livraison existant - N° RTPL :	
Nature de la modification :	<input type="checkbox"/> Augmentation de puissance Puissance de raccordement demandée : kW
	<input type="checkbox"/> Autre
Détail de la modification de raccordement demandée :	
.....	
.....	

E4 : Ajout d'une alimentation de secours

À remplir lors d'un ajout d'alimentation de secours :

Identifiant du point de livraison existant - N° RTPL :

Puissance de secours demandée : kW

E5 : Importance de la localisation des éléments de votre raccordement

GAZ DE BARR vous précise que le poste de livraison doit être accessible 24 h sur 24 h par son personnel, sans franchissement d'accès contrôlé. Selon le référentiel technique de GAZ DE BARR, le raccordement de référence de votre installation prévoit le poste de livraison en limite de propriété.

Il est indispensable que vous localisiez le poste de livraison sur le plan de masse de votre opération, que vous nous fournirez.

E6 : Précisions sur les appareils électriques de votre installation

La liste suivante nous permettra d'identifier le type d'appareils que comporte votre installation. Certains de ces appareils présentant des caractéristiques particulières, il est important de les identifier pour apporter à votre projet la solution de raccordement la plus adaptée, et ainsi garantir la qualité de votre alimentation électrique.

- Nombre de transformateurs HTA / BT :
- Puissance des transformateurs : kVA
- Présence d'autoproduction : Oui Non
- Présence de process utilisant la force motrice : Oui Non
(compression des fluides, pompage, froid, climatisation, robotique, machine-outil, chaîne de fabrication, transport, lavage, sciage, laminage, forage...)
Si Oui, puissance totale de la force motrice : kVA
- Présence de *process* de chauffage industriel : Oui Non
(chaudières électriques, appareils de chauffage (résistance, câbles)...)
Si Oui, puissance totale des process « électrochimie » : kVA
- Présence de *process* de type électrochimie (électrolyse...) : Oui Non
Si Oui, puissance totale de la force motrice : kVA
- Présence de process de type électrothermie : Oui Non
(fours à induction à fréquence industrielle, fours à induction à haute fréquence, fours à arc à courant alternatif, fours à arc à courant continu, chauffage micro-ondes, fours à résistance...)
Si Oui, puissance totale des process « électrothermie » : kVA
- Présence de *process* de type soudage : Oui Non
Si Oui, puissance totale des *process* « soudage » : kVA
- Présence de process de type broyage : Oui Non
(broyeur concasseur...)
Si Oui, puissance totale des *process* « broyage » : kVA
- Présence de process de type traction électrique : Oui Non
(tramway, sous-station SNCF...)
Si Oui, puissance totale des process « traction électrique » : kVA

- Présence d'autres usages perturbateurs : Oui Non
(éclairage à décharge, éclairage générant des harmoniques...)
Si Oui, puissance totale des autres usages perturbateurs : kVA

E7 : Informations complémentaires

Compléments sur l'activité,
sur les usages prévus ou
sur les travaux demandés :

E8 : Puissance de souscription

La puissance de souscription ne peut excéder la Puissance de Raccordement. Pour déterminer la puissance de souscription, vous devez analyser vos besoins et la façon dont vous utilisez l'électricité dans votre activité. La puissance de souscription devra se situer dans une plage qui sera déterminée par les caractéristiques du matériel installé et notamment des TC de comptage.

Il est de ce fait important que le client choisisse des TC de comptage adaptés à la puissance qu'il souhaite souscrire en tenant compte de ses besoins futurs. Les TC à double rapport permettent d'étendre la plage de mesure.

Puissance de souscription envisagée : kW

Choix du calibre de TC et classe de précision (si connu) :

F : Demande d'étude et certification des données

Je demande une étude de raccordement au réseau Public de Distribution

Oui Non

Je dispose des éléments d'informations nécessaires concernant l'autorisation d'urbanisme demandée ci-dessous.

Je prends note que GAZ DE BARR, selon les textes en vigueur, me fera parvenir une Proposition Technique et Financière relative à la part des équipements à ma charge.

Cette Proposition Technique et Financière initiale n'est pas facturée. Néanmoins, toute nouvelle Proposition Technique et Financière demandée pour le même objet et dans un délai d'un an sera facturée.

Je demande une étude exploratoire concernant l'électrification de mon projet

Oui Non

Je ne dispose pas des éléments d'informations nécessaires concernant l'autorisation d'urbanisme demandée ci-dessous.

Je prends note que :

- GAZ DE BARR me fera parvenir un devis pour la réalisation de cette étude exploratoire, que je devrai retourner revêtu de mon accord et accompagné du paiement correspondant
- GAZ DE BARR me fera alors parvenir une étude exploratoire décrivant la solution technique proposée, ainsi qu'une estimation de son coût et du délai de réalisation.

Une étude exploratoire ou de raccordement a-t-elle déjà été réalisée pour ce projet ?

Si Oui, numéro du dossier :

GAZ DE BARR :

Non

P.m. : pour toute situation non prévue par le présent document, merci de joindre un courrier explicatif précisant votre demande.

G : Information sur l'autorisation d'urbanisme

Oui, mon projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme (*permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, etc*)

Si oui : Numéro de l'Autorisation d'Urbanisme :

Date de dépôt de l'Autorisation d'Urbanisme :/...../.....

Joindre obligatoirement la copie de la notification de l'autorisation d'urbanisme

NON, mon projet ne nécessite pas d'Autorisation d'Urbanisme. Dans ce cas, l'intégralité des frais de raccordement seront à ma charge (art. 18 loi 2000-108 du 10 février 2000) et détaillés dans la proposition technique et financière qui sera établie par GAZ DE BARR.

H : Validation des informations

Fonction :

Date :/...../.....

Signature :

I : Comment nous retourner vos documents ?

Par courrier :

GAZ DE BARR

1 rue du Lycée - BP 20037

67140 BARR Cedex

Par mail. :

gdb@gaz-de-barr.fr

Par téléphone : 03 88 58 56 70

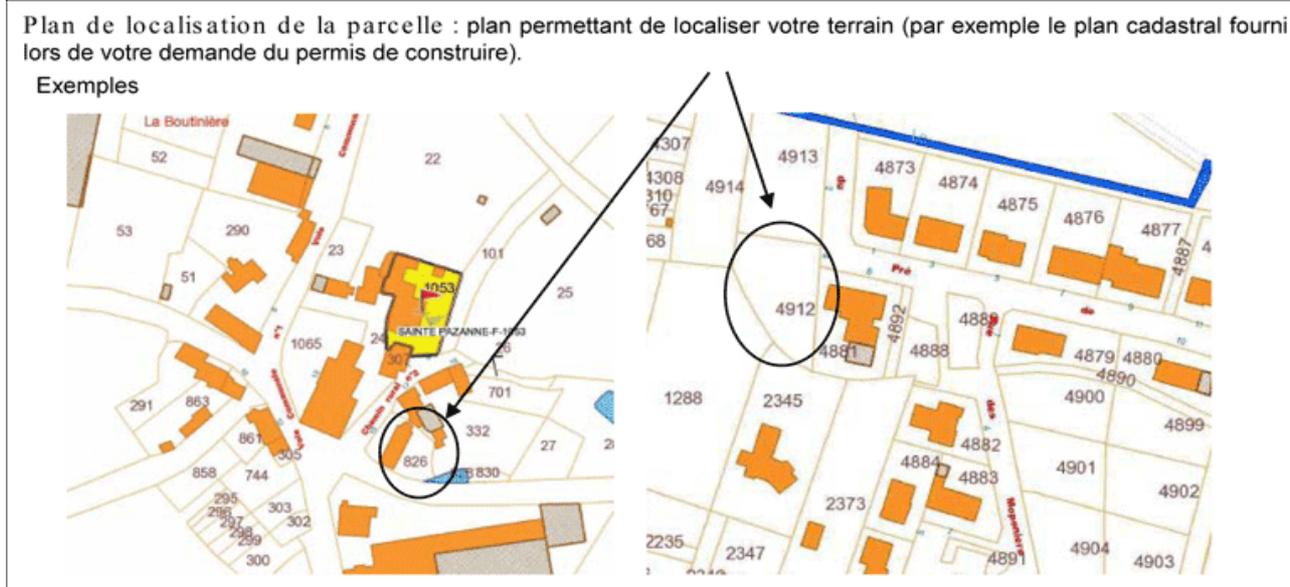
J : Récapitulatif des pièces à joindre au formulaire

Pièce	Est-elle obligatoire
Les 9 pages du formulaire	Oui
Plan de situation	Oui
Plan de masse	Oui
Notification d'autorisation d'urbanisme ou récépissé de la demande	Oui (non nécessaire pour une demande d'étude exploratoire)
Fiche technique de la pompe à chaleur	Oui, si présence d'une pompe à chaleur
Photos du terrain à raccorder	Non, mais vivement souhaitées
Mandat / autorisation	Oui, si appel à un tiers habilité

Plan de situation

Le plan de situation donne la situation géographique d'un terrain au sein de la commune dont il dépend. Ce document vous est demandé par GAZ DE BARR lors de votre demande de raccordement.

Pour obtenir votre plan de situation, réalisez un extrait du plan cadastral de votre commune que vous pourrez consulter sur le site : <http://www.cadastre.gouv.fr>



Plan de masse

Le plan de masse des constructions à édifier ou à modifier présente l'emplacement d'un projet de construction par rapport à son voisinage. Il indique les limites et l'orientation du terrain, l'implantation et la hauteur de la construction, les voies de desserte et les raccordements aux réseaux (électrique, gazier...). GAZ DE BARR vous demande de le joindre à votre demande de raccordement.

Pour obtenir votre plan de masse, adressez-vous à votre architecte, maître d'œuvre, bureau d'études ou constructeur.

